

dioses encore dans leur délabrement, nous saisissent d'étonnement et d'admiration. Par contre, détruire une inscription, c'est causer à son pays et à la science, un dommage absolument irréparable ; et si cette destruction, excusable jusqu'à un certain point par l'ignorance du délinquant, lorsqu'elle est commise par un homme sans culture d'esprit, est le fait d'une ville, non malveillante certainement, mais insouciante ou distraite, et qu'elle s'exerce sur toute une collection amassée par les efforts et par les soins des générations précédentes, alors cela devient un acte qui participe à la fois de la démence et du suicide.

La ville de Grenoble, qui pour se régénérer, se transfigurer, redresser ses rues, décorer ses places, créer de vastes espaces, élever de somptueux bâtiments, ne recule devant ni les sacrifices, ni les obstacles, ne saurait-elle donc trouver, soit dans son Jardin-des-Plantes, soit partout ailleurs, un pan de mur où appuyer quelque élégant portique sous lequel elle abriterait, hors des atteintes des gens malpropres et dans des conditions convenables d'arrangement, ses inscriptions, c'est-à-dire ses archives les plus précieuses, ses titres authentiques d'une noblesse deux fois déjà millénaire ?

Ce que je viens de rapporter des inscriptions Grenobloises n'est encore qu'une partie de leur infortune. Le recoin, depuis longtemps déclo, où sont ainsi *conservées* les archives lapidaires des antiques *Cularenses*, offre aux allants et venants « pressés, » en quête d'un instant de solitude, un refuge on ne peut plus « commode » pour lequel semblent avoir été inspirées tout exprès ces paroles mises par Horace dans la bouche du Priape des Esquilies : *In me veniunt mictum atque cacatum Iulius et fragilis Peditia furque Veranus* (Sat. 1, 8, 38) et cette supplique au *viator* gravée sur une épitaphe antique : HOSPES AD HVNC TVMVLVM NE MEIAS OSSA PRECANTVR (Orelli, n° 4781.) De telle sorte que, au